

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

### BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS-

Siège social :56 Avenue Mohamed V 1001 Tunis

La BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2003 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 18 juin 2004. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Salah DHIBI

#### Bilan arrêté au 31 Décembre 2003 et 2002 (exprimé en milliers de Dinars)

ACTIF	31 12 2003	31 12 2002	PASSIF	31 12 2003	31 12 2002
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	42	121	1- Banque centrale CCP et TGT	2 210	2 520
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	17 191	51 021	2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	602	18 676
3- Créances sur la clientèle	241 152	197 758	3- Dépôts et avoirs de la clientèle	5 737	5 209
4- Portefeuille titre d'investissement	279	0	4- Emprunts et ressources spéciales	228 890	197 892
5- Valeurs immobilisées	1 096	1 239	5- Autres passifs	11 884	10 559
6- Autres actifs	31 969	26 813	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>249 323</b>	<b>234 856</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>291 729</b>	<b>276 952</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
			1- Capital	40 000	40 000
			2- Réserves	855	591
			3 - Autres capitaux propres		
			4- Résultats reportés	1 241	1 225
			5- Résultat de l'exercice	310	280
			<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>42 406</b>	<b>42 096</b>
			<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>291 729</b>	<b>276 952</b>

#### ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRETES AUX 31-12-2003 (exprimé en milliers de Dinars)

	31 12 2003	31 12 2002
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>949</b>	<b>1 927</b>
HB - 1 Cautions, avals et autres garanties données	71	71
HB - 2 Crédits documentaires		
HB - 3 Actifs donnés en garantie	878	1 856
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>19 858</b>	<b>20 226</b>
HB - 4 Engagements de financement donnés	19 858	20 226
HB - 5 Engagements sur titres		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>20 157</b>	<b>17 918</b>
HB - 6 Engagements de financement reçus	20 157	17 918
HB - 7 Garanties reçues		

BTS -(Suite)

## ETAT DE RESULTAT ( exprimé en milliers de Dinars)

PERIODE DU 01-01-2003 AU 31-12-2003

	31 12 2003	31 12 2002
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	6 281	4 773
<b>PR 2 - Commissions (en produits)</b>	779	638
<b>I-TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>7 060</b>	<b>5 411</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>		
Intérêts et charges assimilées	<2 211>	<1 620>
Commission encourues	<87>	
<b>II- TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>&lt;2 298&gt;</b>	<b>&lt;1 620&gt;</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE = ( I - II )</b>	<b>4 762</b>	<b>3 791</b>
PR 5 \ CH 4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif	<2 460>	<2 590>
PR 7 - Autres produits d'exploitation	2 277	4 365
CH 6 - Frais de personnel	<2 212>	<3 451>
CH 7 - Charges générales d'exploitation	<1 466>	<1 172>
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions	<327>	<388>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>574</b>	<b>555</b>
CH - 11 Impôt sur les sociétés	<266>	<275>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>308</b>	<b>280</b>
<b>PR \ 9 CH 10 - Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires</b>	<b>2</b>	<b>&lt;0&gt;</b>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>310</b>	<b>280</b>

BTS –(Suite)

**ETAT DES  
FLUX DE TRESORERIE**

**PERIODE DU 01-01-2003 AU 31-12-2003 ( exprimé en milliers de Dinars)**

	<b>2003</b>	<b>2002</b>
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		
**Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investi)	6 414	5 045
**Charges d'exploitation bancaire décaissées	<2 125>	<1 620>
**Dépôts \ Retraits dépôts auprès d'autres éta bancaires et financiers	16 589	<36 510>
**Prêts et avances \ Remb prêts et avances accordés à la clientèle	<43 394>	<52 960>
**Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	528	442
**Titres de placement		
**Sommes versées au personnel et créiteurs divers	<2 163>	<1 587>
**Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<1 162>	<1 172>
**Impôts sur les sociétés		
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>&lt;25 313&gt;</b>	<b>&lt;88 362&gt;</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
**Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	<279>	
**Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement	<175>	
**Acquisitions \ cessions sur immobilisations		
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>&lt;454&gt;</b>	<b>0</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
**Emission d'emprunts		
**Remboursement d'emprunts	<5 000>	
**Augmentation \ diminution ressources spéciales	30 998	74 848
**Dividendes versés		
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>25 998</b>	<b>74 848</b>
**Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	231	<13 514>
**Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	<2 399>	11 115
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>&lt;2 168&gt;</b>	<b>&lt;2 399&gt;</b>

BTS –(Suite)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS 2003****-PRESENTATION DE LA BANQUE**

Suite à une décision présidentielle historique la Banque Tunisienne de Solidarité a été créée le 21 Mai 1997.

La création de la Banque Tunisienne de Solidarité s'insère dans le cadre d'une stratégie de développement global entamée par la Tunisie depuis l'aube du changement du 7 Novembre 1987.

La Banque Tunisienne de Solidarité, par le biais de l'octroi des crédits sans garantie, a pour objet de :

- Ancrer la culture de l'auto développement et de la prise de l'initiative ;
- Créer des offres d'emploi notamment pour les classes sociales les plus démunies ;
- Intégrer les petits projets dans le tissu économique ;
- Consolider l'effort des associations pour le développement.

**-PRINCIPES COMPTABLES**

Pour l'élaboration de ses états financiers, la BTS a retenu les principes et méthodes comptables suivants:

**.1 ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité sont constitués du bilan, de l'état des engagements hors bilan, de l'état du résultat, de l'état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers.

Les états *financiers* de la BTS ont été arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et à la norme comptable sectorielle No.21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires et à la circulaire de la Banque Centrale n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et par la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001 et 4 la note aux banques n° 93-23 du 30 juillet 1993.

**.2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES****A- Créances sur la clientèle**

Ce poste comprend les créances liées à des prêts aux promoteurs des petits projets et aux associations.

Sont également comptabilisés dans ce poste les intérêts et autres produits échus.

Les intérêts et autres produits réservés sont présentés d'une façon soustractive dans ce poste.

**B- Valeurs Immobilisées**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'entrée est constitué du prix d'achat et du montant de la TVA non récupérable.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire aux taux suivants:

*logiciel	33%
*matériel de transport	20%
*MMB	10%
*Agencements et aménagements	10%

Le matériel informatique est amorti selon la méthode dégressive au taux de 37,5 %.

**C-Ressources spéciales**

Ce poste enregistre les ressources extérieures accordées à la BTS tels que le Fonds Tuniso-Belge et le FADES ainsi que les autres fonds gérés par la Banque tels que : FOSDA ; FONAPRAM ; FONDS 21-21 Micro projets

**C1- Ressources spéciales accordées**

- FOSDAP
- FONAPRAM
- 21-21

**C2- Ressources extérieures**

- Fonds Tuniso-Belge
- FADES

**D- ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES**

Ce poste comprend les crédits confirmés que la banque s'est engagée à mettre à la disposition des promoteurs des petits projets.

**E- ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS**

Ce poste comprend les intérêts à échoir sur les crédits clients accordés avant la date de clôture

BTS –(Suite)

**1. BILAN ACTIF****1.1 CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP, ET TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 42 KDT contre 121 KDT au 31 décembre 2002 et se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
Caisse principale Agence et Caisse auxiliaire		42	121
<b>Total</b>		<b>42</b>	<b>121</b>

**1.2 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 17 191 KDT contre 51 021 KDT au 31 décembre 2002, et se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
Compte d'exploitation STB		149	149
Compte FADES STB	(1)	-	14 372
Placement sur le marché interbancaire	(2)	16 400	36 500
STB compte PC familial		475	
Compte NOSTRI BNA		167	
<b>Total</b>		<b>17 191</b>	<b>51 021</b>

(1) Ce compte enregistre les fonds accordés dans le cadre de la convention signée entre la BTS et le Fonds Arabe de Développement Economique et Social.

(2) Les placements de la BTS au 31 décembre 2003 se détaillent comme suit:

Banque	Montant	Taux	Durée (j)	Date valeur
BTKD	6 000	5.1250%	32	05/01/2004
BTKD	6 000	5.1875%	182	22/03/2004
BTKD	3 000	4.9687%	2	02/01/2004
BNA	1 400	4.9675%	2	02/01/2004

**1.3 CREANCES SUR LA CLIENTELE**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 241 152 KDT contre un solde de 197 758 KDT au 31 décembre 2002, et se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
Crédits MT non échus	(1)	110 140	92 706
Crédits BTS MT impayés	(2)	48 680	41 403
Crédits CT		478	245
Compte dépôt commercial		125	
Dotation FONAPRAM accordée		48 804	43 936
Dotation FONAPRAM impayée		1 349	366
Intérêts impayés	(3)	10 497	8 359
Intérêts à recevoir	(4)	710	366
Lignes de crédits servies aux ONG	(5)	39 051	24 663
Provisions sur crédits	(6)	<9 062>	<6 603>
Agios réservés		<9 620>	<7 683>
<b>Total Net</b>		<b>241 152</b>	<b>197 758</b>

**1) Crédits à Moyen Terme**

Ce compte enregistre un montant de 110 140 KDT au 31/12/2003 contre un montant de 92 706 KDT au 31/12/2002. La variation de 17 434 KDT est due essentiellement à l'octroi des crédits 21-21 qui a enregistré une augmentation de 14 893 KDT. Ce compte se détaille comme suit:

	2003	2002	Variation
Crédits sur ressources ordinaires	64 357	60 343	4 014
Crédits P.C.F	8 911	10 384	(1 473)
Crédits sur la ligne 21-21	36 872	21 979	14 893
<b>TOTAL</b>	<b>110 140</b>	<b>92 706</b>	<b>17 434</b>

**2) Crédits à Moyen Terme impayés:**

Le total des impayés au 31 décembre 2003, sans tenir compte des intérêts, a atteint 48 680 KDT.

Un effort supplémentaire de recouvrement doit être effectué en vue de sauvegarder l'équilibre financier de la banque à moyen et long terme et par conséquent la survie et la continuité d'exploitation.

Ce compte se détaille comme suit:

	2003	2002	Variation	Taux
Crédits sur Res.Ord.impayés	40 570	33 257	7 313	22%
Crédits P.C.F impayés	2 350	5 928	(3 578)	
Crédits sur la ligne 21-21 impayés	5 760	2 218	3 542	160%
<b>TOTAL</b>	<b>48 680</b>	<b>41 403</b>	<b>7 277</b>	

La diminution des crédits PCF impayés au 31/12/2003 par rapport à 2002 est due aux opérations d'affectation et d'imputation comptables effectuées en 2003.

BTS –(Suite)

**3) Intérêts impayés :**

Ce compte enregistre le montant des intérêts impayés sur les crédits octroyés.

Il se détaille comme suit:

	2003	2002	Variation
Intérêts impayés sur ressources ordinaires	7 735	6 861	874
Intérêts impayés P.C.F	1 022	768	254
Intérêts impayés 21-21	1 740	730	1 010
<b>TOTAL</b>	<b>10 497</b>	<b>8 359</b>	<b>2 138</b>

**4) Intérêts à recevoir**

Ce compte enregistre les intérêts courus et non échus au 31/12/03.

Il se détaille comme suit :

	2003	2002	Variation
Intérêts à recevoir sur crédit M.T	402	200	202
Intérêts à recevoir sur crédit 21-21	308	166	142
<b>TOTAL</b>	<b>710</b>	<b>366</b>	<b>344</b>

**5) Ligne de crédits servis aux associations :**

Ce compte enregistre les montants servis aux associations pour les distribuer sous forme de micro crédits dans le cadre de la convention signée entre la B.T.S et l'Etat Tunisien le 20 septembre 1999.

Ce compte accuse au 31/12/2003 un solde de 39 051 KDT contre 24 633 KDT au 31/12/2002, avec une variation positive égale à 14 418 KDT.

**6) Provisions sur crédits :**

Ce compte enregistre les provisions effectuées sur les crédits impayés.

Il se détaille comme suit:

	2003	2002	Variation
Provisions crédit M.T	7 013	5 867	1 146
Provisions crédit 21-21	1 756	678	1 078
Provisions crédit C.T	58	58	
Provisions crédit P.C.F	235	-	235
<b>TOTAL</b>	<b>9 062</b>	<b>6 603</b>	<b>2 459</b>

**7) Agios réservés :**

	2003	2002	Variation
Agios réservés sur CMT	7 282	6 509	773
Agios réservés sur 21/21	1 542	621	921
Agios réservés sur PCF	796	553	243
<b>TOTAL</b>	<b>9 620</b>	<b>7 683</b>	<b>1 937</b>

**1.4 PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT :**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 279 KDT et se détaille comme suit:

DESIGNATION	MONTANT
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	20
SOCIETE SIDCO	45
SOCIETE SODIS SICAR	98
SOCIETE SODINO	116
<b>TOTAL</b>	<b>279</b>

**1-5 VALEURS IMMOBILISEES:**

La valeur nette des immobilisations s'élève au 31 décembre 2003 à 1 096 KDT contre 1 239 KDT au 31 décembre 2002 et se détaille comme suit:

Désignation	2003	2002
Logiciel Informatique	59	59
Matériel Informatique	374	273
Matériel de Transport	962	962
Mobilier et Matériel de bureau	371	352
Agencement, Aménagement et Installations	1 228	1 173
<b>Total Brut</b>	<b>2 994</b>	<b>2 819</b>
Amortissements	<1 929>	<1 600>
Immobilisations en Cours	31	20
<b>Total net</b>	<b>1 096</b>	<b>1 239</b>

BTS -(Suite)

Les immobilisations sont amorties aux taux linéaires suivants:

Désignation	Taux (%)
Logiciel Informatique	33
Matériel de transport	20
Mobilier et matériel de bureau	10
Agencement, aménagements et installations	10

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.

La valeur des immobilisations en cours au 31/12/2003 s'élève à 30 740 DT.

**TABLEAU RECAPITULATIF D'AMORTISSEMENT DES VALEURS IMMOBILISEES**

	SOLDE DE DEPART	NOUVELLES ACQUISITIONS	CESSION OU RECLAS	BASE DE CALCUL	TAUX EN %	AMORTIS. ANTERIEURS	AMORTIS. 2003	TOTAL AMORTIS	VALEUR NETTE
LOGICIEL	58 691			58 691	33.333	27 680	17 419	45 099	<b>13 592</b>
MATERIEL INFORMATIQUE	272 892	102 003		374 895	37.50	198 221	91 905	290 126	<b>84 769</b>
MATERIEL DE TRANSPORT	961 567			961 567	20.00	881 990	55 135	937 125	<b>24 442</b>
MMB	352 537	18 887		371 424	10.00	132 400	36 375	168 775	<b>202 649</b>
AAI	1 173 579	57 519	(3 448)	1 227 650	10.00	361 225	126 326	487 551	<b>740 099</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 819 266</b>	<b>178 409</b>	<b>(3 448)</b>	<b>2 994 227</b>		<b>1 601 516</b>	<b>327 160</b>	<b>1 928 676</b>	<b>1 065 551</b>

**1-6 AUTRES ACTIFS**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 31 969 KDT contre 26 813 KDT au 31 décembre 2002, et se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
Compte inter sièges	(1)	1 702	1 718
Débiteurs Divers	(2)	22 681	19 819
Comptes des stocks		20	20
Comptes de régularisation		7 566	5 256
<b>Total</b>		<b>31 969</b>	<b>26 813</b>

(1) Ce compte enregistre les opérations de trésorerie entre le siège et l'agence et doit présenter par conséquent un solde nul à la date de clôture du bilan .De ce fait, le solde de **1 702 KDT** n'est pas justifié.

(2) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
Subventions à recevoir FOSDAP	(a)	7 793	6 974
Primes d'investissement de l'Etat	(b)	8 906	8 066
FNG à payer		3 980	3 101
Assurances payées		1 910	1 566
Etat, acompte provisionnel et R/S		-	33
Autres débiteurs		92	79
<b>Total</b>		<b>22 681</b>	<b>19 819</b>

(a) Le solde de ce compte correspond aux sommes reçues du fonds spécial de développement Agricole FOSDAP et relatives aux crédits clients accordés au 31 décembre 2003.

(b) Le solde de ce compte correspond aux montants des primes d'investissement à recevoir sur crédits enregistrés à la date du 31 décembre 2003. La BTS a retenu la date d'enregistrement des contrats comme fait générateur de la comptabilisation de la prime et ce en l'absence des informations concernant les dates effectives d'entrée en production des projets financés.

(3) Le compte de régularisation se compose essentiellement de la subvention d'équilibre non encore versée et qui s'élève à 4 778 KDT.

BTS-(Suite)

**2. BILAN PASSIF****2-1 Banque Centrale et CCP**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 2 210 KDT contre un solde de 2 520 KDT au 31 décembre 2002, et se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
BCT, comptes ordinaires	(a)	625	694
Compte CCP	(b)	1 585	1 826
<b>Total</b>		<b>2 210</b>	<b>2 520</b>

- (a) L'état de rapprochement du compte BCT présente des mouvements en suspens qui datent des exercices 1998 et 1999 et détaillés comme suit :

1998	243
1999	31
<b>TOTAL</b>	<b>274 KDT</b>

- (b) Ce compte se détaille comme suit :

Compte CCP 3024-84	1 339
Compte CCP 3127-81	229
Compte CCP 3583-31	17
<b>TOTAL</b>	<b>1 585</b>

**2-2 DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS :**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 602 KDT contre un solde de 18 676 KDT au 31 décembre 2002, et se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
Compte Nostri BNA			11
BNA Activité d'exploitation			(7 910)
BNA 4740 Activités d'exploitation			4 821
Nostri cheques BNA			3 509
Nostri virement BNA			94
Compte STB PC familial			3 878
STB contre partie compte Fades		15 474	14 273
Compte FADES STB		<14 872>	
<b>TOTAL</b>		<b>602</b>	<b>18 676</b>

**2-3 DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 5 737 KDT contre un solde de 5 209 KDT au 31 décembre 2002, et se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
Comptes de dépôt	(1)	801	1 062
Comptes spéciaux d'épargne		34	51
Bons à échéance et valeurs assimilées	(2)	4 768	4 089
Autres comptes de dépôts		134	7
<b>Total</b>		<b>5 737</b>	<b>5 209</b>

- (1) Le solde de compte se détaille comme suit:

Désignation	2003	2002
Comptes de dépôts	777	956
Comptes courants commerciaux		16
Comptes de dépôts du personnel	24	75
Autres comptes de dépôts		15
<b>Total</b>	<b>801</b>	<b>1 062</b>

- (2) Ce sont des montants placés par les clients chez l'agence.

**2-4 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 228 890 KDT contre un solde de 197 892 KDT au 31 décembre 2002, et se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
FONAPRA		32 848	25 178
Subventions FOSDA		8 950	7 450
Dotation de l'Etat, fin micro crédits		2 825	3 932
Sommes versées par l'Etat 26-26		20 000	20 000
Fonds National de l'emploi 21-21		51 100	39 100
Emprunt CNSS		10 000	15 000
Intérêts courus et non échus sur emprunt CNSS		153	206
Fonds National de l'emploi 21-21 micro-crédits		39 500	23 500
Ressources PRD		1 100	1 100
Emprunts Trésor Tunisien		10 000	10 000
Fonds Tuniso-Belge		1 560	1 572
Emprunt FADES		27 854	27 854
Emprunt FONAPRA		23 000	23 000
<b>Total</b>		<b>228 890</b>	<b>197 892</b>

## BTS –(Suite)

Le compte emprunt FADES enregistre les montants débloqués par le fonds Arabe de Développement Economique et social conformément à la convention signée avec l'Etat Tunisien le 12/05/2001.

Le montant total du crédit est de 11 Millions de Dinars Koweïtiens.

La première tranche 3 MDK l'équivalent de 14 160 KDT a été débloquée le 11/01/2002.

La deuxième tranche 3 MDK l'équivalent de 13 694 KDT a été débloquée le 04/11/2002.

**2-5 AUTRES PASSIFS:**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 11 884 KDT contre un solde de 10 559 KDT au 31 décembre 2002, et se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
Provisions pour passifs et charges		82	82
Comptes d'attente et de régularisation	(1)	3 284	3 716
Créditeurs divers	(2)	8 518	6 761
<b>Total</b>		<b>11 884</b>	<b>10 559</b>

(1) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
Comptes d'affectation recouvrement		1 185	1 172
Comptes d'attente auto financement		555	894
Comptes d'attente subventions			407
Comptes d'attente recouvrement		4	4
Comptes d'attente BCT		24	5
Autres comptes d'attente et de régularisation		1 516	1 234
<b>Total</b>		<b>3 284</b>	<b>3 716</b>

(2) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
FNG à payer		4 281	3 238
Assurances à payer		2 986	2 816
Paiements sur crédits non utilisés		50	50
Etat, Impôts et taxes		221	143
Personnel, charges sociales		459	418
PTT à payer sur crédits BTS		7	7
Fournisseurs		2	17
Autres passifs		512	72
<b>Total</b>		<b>8 518</b>	<b>6 761</b>

**2-6 CAPITAUX PROPRES:**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 42 406 KDT contre 42 096 KDT au 31 décembre 2002 et se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
Capital		40 000	40 000
Réserves		855	591
Résultats reportés		1 241	1 225
Résultat de l'exercice		310	280
<b>Total</b>		<b>42 406</b>	<b>42 096</b>

**3 ETAT DE RESULTAT****3-1 INTERETS ET REVENUS ASSIMILES**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2003 à 6 281 KDT contre 4 773 KDT au 31 décembre 2002 et se détaille comme suit:

Désignation	Note	2003	2002
Produits des placements	(1)	1 653	1 478
Intérêts sur crédits	(2)	4 628	3 295
<b>Total</b>		<b>6 281</b>	<b>4 773</b>

(1) Intérêts sur placements:

	2003	2002
Intérêt placement STB	73	126
Intérêt placement BTKD	1 279	699
Intérêt placement BIAT	294	95
Intérêt placement BNA	1	210
Intérêt placement Amen Bank	-	322
Autres Intérêts sur placement	6	26
<b>Total</b>	<b>1 653</b>	<b>1 478</b>

(2) Intérêts sur crédit

	2003	2002
Intérêt sur crédit MT	3 295	2 135
Intérêt sur crédit 21/21	1 212	900
Intérêt sur crédit PCF	121	260
<b>Total</b>	<b>4 628</b>	<b>3 295</b>

BTS –(Suite)

**3-2 Commissions**

Le solde de ce compte se détaille comme suit:

Désignation	2003	2002
Commissions d'études	455	416
Commissions de gestion FONAPRA	44	
Commissions de gestion lignes micro-credits	252	182
Commissions perçues sur agence	18	9
Commissions sur gestion fonds Tuniso-Belge	10	31
<b>Total</b>	<b>779</b>	<b>638</b>

**3-3 INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES**

	2003	2002
Intérêt sur emprunt CNSS	977	1 005
Intérêt sur emprunt FADES	1 201	566
Autres intérêts	33	49
Commission encourue	87	-
<b>Total</b>	<b>2 298</b>	<b>1 620</b>

**3-4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

	2003	2002
Subvention d'équilibre	2 277	2 501
Frais du personnel (1)	-	1 864
<b>Total</b>	<b>2 277</b>	<b>4 365</b>

(1) Il s'agit de la rémunération du personnel mis à la disposition de la BTS par divers organismes, or à partir de l'exercice 2003 et avec l'intégration du dit personnel à la BTS, cette subvention n'a plus de raison d'être.

**4. ENGAGEMENTS HORS BILAN****4-1 ENGAGEMENTS DONNES**

Le solde des engagements de financement donnés s'élève au 31 décembre 2003 à 19 858 KDT contre un solde de 20 226 KDT au 31 décembre 2002, il représente le montant restant à débloquer sur les crédits clients au titre des quels des contrats ont été conjointement signés par la BTS et les clients.

La constatation de l'engagement par la banque ne se fait qu'au moment de la réception des contrats signés par les clients et non au moment de la signature du dit contrat par la BTS.

L'engagement CNSS donné a atteint au 31 décembre 2003 un solde de 878 KDT contre 1 856 KDT l'exercice précédent.

**4-2 ENGAGEMENTS RECUS**

Le solde des engagements de financement reçus s'élève au 31 décembre 2003 à 18 902 KDT contre un solde de 16 851 KDT au 31 décembre 2002, il représente le montant des intérêts à échoir sur les crédits clients accordés avant la date de clôture .

Les engagements de garantie reçue ont atteint au 31 décembre 2003 un solde de 1 255 KDT contre 1 067 KDT au 31 décembre 2002.

**Rapport Général du commissaire aux comptes  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2003**

Messieurs les actionnaires de la Banque Tunisienne de Solidarité

1. En exécution du mandat de Commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers de la BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE –BTS- pour l'exercice clos le 31 Décembre 2003. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, à la note aux banques n° 93-23 émise par la Banque Centrale de Tunisie ( BCT) le 30/07/1993 et à la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17/12/1991 complétée et modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19/03/1999 et n° 2001-12 du 04/05/2001. Notre audit a comporté par conséquent des sondages de la comptabilité et toutes autres procédures de contrôle que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

2. A notre avis les états financiers ci-annexés de la BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE –BTS- sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière au 31 décembre 2003 et du résultat des opérations de l'exercice clos à cette date en conformité avec les principes comptables généralement admis et à la loi relative au système comptable des entreprises ainsi qu'aux normes comptables relatives au secteur bancaire.

3. En outre, les informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du conseil d'administration sont exactes et découlent des états financiers sus-indiqués.

Tunis, le 20 mai 2004  
Le commissaire aux comptes  
Salah DHIBI

BTS –(Suite)

**Rapport spécial du commissaire aux comptes  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2003**

Messieurs les actionnaires de la Banque Tunisienne de Solidarité

Conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous signalons que votre Conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune convention passée entre votre Banque et ses administrateurs ou avec une société ayant des administrateurs en commun avec la votre.

D'autre part, nos investigations ont révélé qu'une convention de crédit a été conclue le 3 octobre 2000 entre votre Banque et la CNSS s'élève à quinze millions de dinars, à un taux d'intérêt de 6,875 % et remboursable sur cinq ans dont deux années de grâce.

Votre conseil a approuvé ce crédit lors de sa réunion du 19 Octobre 2000 et ce en vertu de la résolution cinq de votre assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2000 autorisant la banque à contracter des crédits ou à émettre des emprunts obligataires et a confié le soin au conseil d'Administration de fixer les montants ainsi que les modalités de ces prêts .

Tunis, le 20 mai 2004  
Le commissaire aux comptes  
Salah DHIBI